

## §1 Généralités

- 1.1 Les conditions ci-après sont applicables à l'ensemble de nos offres, ventes, livraisons et prestations et constituent partie intégrante du contrat. Elles s'appliquent également à l'ensemble des futures relations commerciales entre les parties, même si elles ne sont pas expressément convenues à nouveau.
- 1.2 Toute condition générale de vente divergente ou additionnelle de l'acheteur est expressément exclue, même lorsque l'acheteur y réfère dans sa commande ou dans toute autre communication.

## §2 Offres et commandes

- 2.1 Nos offres sont fournies sans engagement, à moins qu'elles ne soient déclarées contraignantes par écrit. Par conséquent, le contrat ne prend valablement effet que par notre confirmation de commande ou par la livraison des marchandises.
- 2.2 Les reprises de marchandises imputables à une faute de Procamed ont lieu gratuitement dans un délai de 7 jours et donnent lieu à remboursement. Les reprises de marchandises qui ne sont pas imputables à une faute de Procamed sont décidées au cas par cas. En cas d'accord, elles sont créditées à l'acheteur moyennant une déduction pour frais administratifs.

## §3 Insolvabilité

Si, après la conclusion du contrat, des éléments mettant en doute la solvabilité de l'acheteur parviennent à notre connaissance, nous sommes autorisés à soumettre les prochaines livraisons à la condition d'un paiement anticipé de la marchandise.

## §4 Prix

- 4.1 Nos prix s'entendent hors taxe légale sur la valeur ajoutée. Celle-ci est indiquée séparément sur la facture, conformément au taux en vigueur au jour de la facturation.
- 4.2 Conditions de paiement: 30 jours nets.
- 4.3 En cas de dépassement du délai de paiement, nous nous réservons le droit de facturer les intérêts bancaires habituels ainsi que des frais de rappel.
- 4.4 En cas de livraison dont la valeur est inférieure à Fr. 500.- valeur marchandise (hors TVA) une indemnité de port et d'emballage sera facturée. A partir de Fr. 501.-, aucun frais de port et d'emballage ne sera perçu.

## §5 Réserve de propriété

La marchandise livrée demeure la propriété de Procamed jusqu'à son paiement intégral.

## §6 Garantie

Les réclamations pour défauts manifestes doivent nous être communiquées par écrit dans un délai de 5 jours suivant la réception de la marchandise.

## §7 Délai de livraison

- 7.1 En règle générale, le matériel consommable est livré le jour suivant, à condition que la commande nous parvienne à 11h30 au plus tard. Les délais fixes ne sont applicables que moyennant confirmation écrite expresse de notre part.
- 7.2 Sur demande, nous procédons volontiers à des livraisons expresses moyennant paiement.